**FR**

**Le soutien aux réfugiés ukrainiens: un marathon plutôt qu’une course contre la montre**

**Après neuf mois de guerre en Ukraine, les institutions de l’UE et les États membres s’efforcent encore de surmonter les difficultés que pose la crise migratoire due à la fuite massive des Ukrainiens hors de leur pays en guerre. Les organisations de la société civile, les ONG et les parties prenantes nationales recherchent également des solutions visant à garantir la protection et l’intégration des réfugiés ukrainiens, en accordant une attention particulière aux enfants et aux personnes handicapées, sachant que l’hiver et le sentiment de lassitude face à la guerre rendent ces efforts plus difficiles encore.**

La section «Emploi, affaires sociales et citoyenneté» (SOC) du CESE a organisé une audition publique pour débattre de l’état d’avancement de l’accueil des réfugiés ukrainiens dans l’Union européenne, neuf mois après le début de la guerre. La [manifestation](https://www.eesc.europa.eu/fr/agenda/our-events/events/le-protection-et-lintegration-des-refugies-ukrainiens-9-mois-apres-comment-ca-se-passe) avait pour but de recueillir les différents points de vue de représentants d’institutions internationales et européennes, de groupes de réflexion et d’organisations de la société civile.

La guerre menée en Ukraine par la Russie a des répercussions sur toute l’Europe, de la Finlande à la Grèce, les pays limitrophes de l’Ukraine accueillant la majorité des réfugiés. «Plus de 76 % des collectivités locales et régionales sont en première ligne pour accueillir et héberger la première vague de réfugiés», a déclaré **Giuseppe Varacalli**, membre du Comité européen des régions (CdR).

«Des enseignements ont été tirés de la crise migratoire de 2015: nous sommes à présent mieux préparés pour gérer les crises humanitaires et les crises de réfugiés», a indiqué **Cecilia Verkleij**, de la direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne.

Les États membres de l’Union sont convenus en un temps record de suivre les décisions du Conseil, ce qui témoigne de leur solidarité avec le peuple ukrainien. «L’objectif principal, surtout pour le Conseil, était de faire comprendre que l’Union présentait un front uni et manifestait sa solidarité avec l’Ukraine», a souligné **Lucie Verachten**, du secrétariat général du Conseil, avant d’ajouter: «Le Conseil est déterminé à assurer la protection des réfugiés».

Dès le début du conflit, la directive relative à la protection temporaire a été activée et adoptée par l’ensemble des États membres de l’UE. Ont également vu le jour, pour répondre à la crise, la plateforme de solidarité, qui rassemble les pays de l’Union et les parties prenantes concernées assurant la mise en œuvre de la directive, et le réseau soutenant le mécanisme de préparation et de gestion des crises de l’Union, tous deux coordonnés par la Commission européenne.

**Davantage de soutien et d’attention à l’égard des groupes vulnérables**

Les groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les mineurs non accompagnés, sont confrontés à des situations dangereuses et risquent notamment d’être victimes de traite des êtres humains. Les participants à la manifestation ont insisté sur l’importance de garantir des mesures adéquates et adaptées aux spécificités de ces groupes de réfugiés. Des représentants de pays limitrophes de l’Ukraine, en particulier la Roumanie et la Pologne, ont fait part de plusieurs exemples à cet égard.

La Roumanie a accueilli plus de 2 847 088 réfugiés ukrainiens, mais seuls 90 106 d’entre eux sont restés sur le territoire roumain, dont 45 % d’enfants.

**Gabriela Alexandrescu**, présidente exécutive de l’organisation roumaine *Save the Children*, a souligné l’importance du bien-être physique et émotionnel des enfants. L’organisation se consacre exclusivement aux enfants ukrainiens et est active dans cinq centres d’hébergement et d’accompagnement pour demandeurs d’asile situés à quatre points de passage frontaliers.

Mme Alexandrescu a cependant fait observer que «l’hiver complique fortement la tâche des ONG et des autres organisations qui s’efforcent de répondre aux besoins des enfants en matière d’éducation, d’intégration sociale, de logement et de soutien psychologique».

En ce qui concerne la Pologne, plus de 600 000 mineurs ont fui vers son territoire, beaucoup d’entre eux n’étant pas accompagnés, «ce qui fait de la Pologne le foyer de nombreux orphelins ukrainiens», a expliqué **Justyna Segeš Frelak**, du Centre international pour le développement des politiques migratoires.

Si certaines mesures spécifiques et adaptables ont été mises en place, telles qu’une possibilité de tutelle temporaire, l’absence d’un système d’accueil spécialement conçu pour ces groupes rend les tâches de contrôle particulièrement ardues. En l’absence de procédures d’identification systématiques et complètes, il est difficile de fournir une assistance, en particulier aux personnes handicapées dont les certificats d’invalidité ne sont pas reconnus comme tels en Pologne.

**Le processus d’intégration se poursuit, mais il reste beaucoup à faire**

Dans un premier temps, les États membres et les organisations de la société civile ont été très prompts à réagir à la crise en aidant les réfugiés ukrainiens à s’intégrer.

Des informations extraites de la base de données [EU Policy Watch](https://static.eurofound.europa.eu/covid19db/ukraine.html) d’Eurofound montrent que les États membres et la Norvège ont adopté un total de 185 mesures de soutien aux réfugiés, qui sont pour la plupart directement tirées de la directive relative à la protection temporaire.

Toutefois, **Maria Cantero** d’Eurofound a noté un léger ralentissement de la cadence depuis l’été.

En ce qui concerne le travail, nombre d’Ukrainiens parviennent à trouver un emploi grâce à un accès aux informations et au soutien apporté par des organisations de la société civile, des bénévoles et différents réseaux. Lors de l’audition, les intervenants ont néanmoins soulevé plusieurs difficultés qu’il convient de prendre en compte, notamment la barrière linguistique, le gaspillage des compétences de professionnels hautement qualifiés en raison du long délai nécessaire à la reconnaissance de leurs qualifications, et le risque d’exploitation et de discrimination.

**Magdalena Chojnowska**, de l’alliance nationale polonaise des syndicats, a fait observer que

70 % des réfugiés étaient employés dans le cadre de contrats précaires, que le taux d’emploi illégal restait élevé et que les travailleurs n’étaient pas toujours rémunérés.

**Sogol Noorani**, du réseau Eurydice de l’Agence exécutive européenne pour l’éducation et la culture (EACEA), a présenté un résumé d’un [rapport](https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/publications/integrating-students-migrant-backgrounds-schools-europe-national-policies-and-measures) sur l’intégration scolaire des enfants ukrainiens, indiquant qu’il se basait sur des données recueillies en mai 2022. Les systèmes éducatifs ont réagi rapidement et mis en place des solutions afin de venir en aide aux écoles qui accueillent des élèves ukrainiens.

Pour conclure, les intervenants ont mis en évidence l’ensemble des actions, mesures et pratiques qui ont été appliquées en vue d’aider les réfugiés ukrainiens, prouvant ainsi que la solidarité et la coopération entre les États membres sont le modèle sur lequel notre continent doit bâtir l’avenir.

Le compte rendu de la [manifestation](https://www.eesc.europa.eu/fr/agenda/our-events/events/le-protection-et-lintegration-des-refugies-ukrainiens-9-mois-apres-comment-ca-se-passe) est disponible sur la page qui y est consacrée.